

Photo
d'identité à
coller ici

Dossier de candidature au B.P.J.E.P.S. Spécialité ANIMATEUR Mention LOISIRS TOUS PUBLICS **Vérification des Exigences Préalables**

Conformément à l'article A 212-17 du code du sport, le dossier **COMPLET** doit être parvenu 1 mois minimum avant la date des sélections

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Madame Monsieur

Nom : Epouse :

Prénoms :

Né(e) le : lieu : Dépt :

Adresse personnelle :

Téléphone : Mobile :

Mail/courriel :

PIECES OBLIGATOIRES A JOINDRE AU PRESENT DOSSIER

- Une enveloppe au format A4, libellée à votre nom et adresse, affranchie au tarif en vigueur
- Photo d'identité récente à coller à l'emplacement prévu plus haut
- Photocopie lisible de la Carte Nationale d'Identité (recto/verso) ou du Passeport (en cours de validité) ou du livret de famille, ou extrait d'acte de naissance
- Photocopie de l'attestation de recensement (pour les français de moins de 25 ans)
- Photocopie du certificat de participation à l'appel de préparation à la défense (pour les français de moins de 25 ans)
- Pour les personnes en situation d'handicap, une procédure spécifique est mise en place par la DRJSCS. Vous voudrez bien vous rapprocher de leur service au 03 20 14 42 42
- Photocopie du ou des diplômes scolaire, universitaire ou Jeunesse et Sports permettant, le cas échéant, une dispense du passage des Vérifications aux Exigences Préalables (V.E.P.) et/ou l'acquisition d'une ou plusieurs Unités Capitalisables par équivalence
- Photocopie de l'attestation de réussite aux VEP (si elle a été obtenue lors d'une session précédente)
- Photocopie du diplôme scolaire ou universitaire le plus élevé obtenu (BEPC, BEP, CAP, BAC ou DAEU, BTS, DEUG, DEUST, DUT, Licence, Maîtrise). En cas de perte ou de vol du diplôme, veuillez vous rapprocher des services du Rectorat afin d'obtenir une attestation de diplôme
- Photocopie du diplôme Jeunesse et Sports le plus élevé obtenu (BAFA, BAFD BAPAAT BEATEP BEES 1^{er} Degré, BÉES 2^{ème} degré, BPJEPS)
- Photocopie de l'attestation premiers secours, (PSC1, ou AFPS, SST, PSE1 ou 2 en cours de validité, AFGSU...)
- Photocopie de ou des attestation(s) de validation d'unités capitalisables acquises dans le cadre de la Validation d'Acquis d'Expériences (V.A.E.)

ATTENTION : Tout dossier incomplet ou déposé hors délais sera systématiquement rejeté sans être traité.

Toute fraude fait encourir à son acteur les peines prévues aux articles L313.1, L313.3, L433.19, L441.1, L441.2 et L441.7 du code pénal

7, rue Henriette Dumuin -B.P. 2703 - 80027 AMIENS CEDEX 1
Tél : 03.22.71.79.00 - Fax : 03.22.91.08.50
Mail : contact@cemea-picardie.asso.fr - www.cemea-picardie.fr

Pour pouvoir vous inscrire en formation BPJEPS auprès d'un organisme de formation, vous devrez présenter **une attestation de satisfaction à la Vérification des Exigences Préalables (VEP)**. Cette attestation vous sera adressée par courrier si vous êtes titulaire d'un des diplômes admis en équivalence. Les candidats qui ne répondent pas à cette première condition seront convoqués à un entretien avec l'écrit demandé comme support d'entretien.

Vous devez impérativement fournir les justificatifs figurant en italique après chaque condition de satisfaction aux exigences préalables :

Pour satisfaire aux Exigences préalables du BPJEPS Loisirs Tous Publics il faut :

Être titulaire d'une **attestation de formation aux premiers secours** parmi les suivantes : PSC 1, AFPS, SST, PSE 1 ou 2 en cours de validité, AFGSU...

Être titulaire d'un des **diplômes admis en équivalence** (joindre une copie) parmi les suivants : BAC SPVL,, BAC Agricoles, BEP Agricoles, BPJEPS, BASE (Brevet d'Aptitude à l'Animation Socio-éducative), BAFA validé, BAFD validé, BAPAAT validé, ou tout diplôme attestant de compétences à animer un groupe, quelque soit son champ d'intervention, Diplôme d'État ou titre homologué de niveau IV ou supérieur. **Joindre une photocopie du diplôme**

OU :

Les personnes non titulaires d'un des diplômes cités précédemment doivent justifier d'une **expérience en matière d'animation d'une durée de 200 heures dans un dossier personnel** qui sera le support d'un entretien individuel. Le dossier présenté se compose d'environ six pages. Il doit être dactylographié, paginé, clair et lisible et comporter un sommaire. Il retrace les expériences bénévoles et/ou professionnelles en matière d'animation et explicite les motivations pour la spécialité choisie. En première partie : présentation de votre expérience en matière d'animation en statut bénévole ou salarié. De votre première expérience à aujourd'hui, vous préciserez les types de structures d'accueil ainsi que vos fonctions dans ces structures, les animations menées ainsi que les publics concernés, et enfin vos impressions. En deuxième partie, vous présenterez vos motivations pour la spécialité Loisirs Tous Publics du BPJEPS. **Joindre le dossier et les justificatifs de votre expérience, (fiches de paie, certificats de travail, conventions de stages ou attestations de bénévolat...).**

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

Dossier complet en date du

Dossier incomplet ou hors délais, rejeté et retourné le

Dossier retourné au candidat non entré en formation en date du

Le candidat a satisfait aux exigences préalables du BPJEPS Loisirs Tous Publics par équivalence de diplôme, attestation envoyée au candidat le

Le candidat est convoqué à un entretien de vérification aux exigences préalables :

.....

.....

.....

et a été retourné au candidat.

Fait àle

Nom :

Signature :